

## PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

### Commune d'ESTAVAR 66800

#### DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

Accusé de réception en préfecture  
066-216600726-20251208-DCM2025-31-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2025  
Date de réception préfecture : 09/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 8

Nombre de conseillers présents : 6

Nombre de votants : 6

Date de convocation : 01/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre 2025 à 18H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Laurent Leygue, Paul Miffre, Fabrice Calmont

Absents Excusés : Alizée Desmet, Sophie Verney

Procurations : NEANT

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

#### **DCM2024-31: Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement -RPQS- 2024**

Monsieur Le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L. 2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Ce rapport rédigé par la régie de distribution des eaux de la Haute Vallée du Sègre a été voté par le conseil d'exploitation dans sa séance du 30 septembre 2025.

Le RPQS doit également être présenté aux conseils municipaux des communes membres dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

#### **DECIDE,**

- **D'ADOPTER** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2024 de la régie de distribution des eaux de la Haute Vallée du Sègre.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

